



COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION

17 juillet 2020

Le 14 juillet 2020, s'est déroulé à la Chapelle d'Abondance (74) un accident dramatique de biplace parapente entraînant le décès du passager et du pilote.

Pendant le vol, les sangles des écarteurs au niveau des maillons des élévateurs se sont rompues, entraînant une désolidarisation complète de l'équipage du biplace. La vétusté des écarteurs est sans doute la cause principale de la rupture.

Suite à cet accident unique dans les annales du vol libre, la FFVL recommande à tous les propriétaires et utilisateurs de biplaces parapente de vérifier ou de faire vérifier chez un constructeur ou un professionnel du contrôle, l'état des écarteurs et de les réformer en cas d'usure visible des sangles. Prévoir de les réformer au bout de 5 ans d'âge ou de cinq cents heures d'utilisation.